



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 26 septembre 2023

ACCUEIL DU GRAND RASSEMBLEMENT « VIE ET LUMIÈRE »

Bilan de l'organisation du rassemblement de l'association évangélique tzigane de France en Moselle

Le rassemblement estival de l'association évangélique tzigane « Vie et Lumière » s'est déroulé pour la quatrième fois en Moselle sur la base aérienne de Grostenquin du 27 août au 10 septembre. Au pic de l'événement, près de 4 800 caravanes et camping-cars étaient présents sur le site, c'est à dire entre 20 000 et 25 000 personnes.

La base aérienne a été ouverte aux pèlerins à partir de 12h le 27 août 2023. L'ouverture, initialement envisagée le lundi 28 août au matin, a été anticipée afin d'échelonner les arrivées et de réduire le trafic et les engorgements sur les axes routiers un jour ouvré.

Les services de l'État ont été fortement mobilisés sur l'accueil du rassemblement, avec une permanence sur place active 24h/24

Tout a été mis en œuvre pour que soient respectés l'ordre public et la tranquillité des habitants, ainsi que pour assurer la bonne tenue de l'événement. Compte tenu des enjeux de sécurité, les services locaux de l'État ont été renforcés par ceux de la zone de défense et par des moyens humains et matériels fournis par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

Un poste de commandement opérationnel, activé dès le 26 août et jusqu'au départ des pèlerins, a été mis en place sur le site pour accueillir les services de l'État : préfet et sous-préfets, gendarmes, policiers, pompiers, militaires, associations agréées de la sécurité civile, direction départementale des territoires, agence régionale de santé, office français de la biodiversité, office national des forêts.

Pour faire face aux enjeux de sécurité, 15 sapeurs-pompiers étaient présents jour et nuit sur le site, au sein d'une caserne temporaire disposant de moyens de secours à la personne mais aussi de lutte contre les incendies. La présence de la gendarmerie sur la base et dans un rayon allant jusqu'à 25 km a été permanente du fait de la forte mobilisation du groupement départemental de gendarmerie de la Moselle et du renfort de trois escadrons de gendarmes mobiles, soit 400 gendarmes au total, appuyés par un hélicoptère et des drones.

Enfin, la garde républicaine à cheval est venue en appui du dispositif pour assurer la protection de la zone Natura 2000.

Dialogue avec les élus

Le préfet ou les sous-préfets ont animé chaque soir une réunion en présence des élus des communes voisines de la base. Le préfet de la Moselle a prévu de les rencontrer à nouveau pour faire le bilan du rassemblement. Le préfet souhaite poursuivre le dialogue instauré avec les élus en amont et lors de la gestion de l'événement, période pendant laquelle un numéro de téléphone a été mis à leur disposition, joignable en semaine comme le week-end pour faire remonter toute question ou nuisance.

Sécurité

En amont du rassemblement, le préfet de la Moselle a pris un arrêté interdisant le démarchage dans le département. Bien que la limitation de cette pratique soit difficile au regard du grand nombre d'artisans présents sur le site, elle a pu être réduite au fil des jours grâce à une intervention systématique de la gendarmerie.

Des délits et incivilités ont été constatés en matière de circulation routière, notamment des excès de vitesse, des conduites sous emprise de l'alcool, et des comportements routiers non respectueux du code de la route à proximité des villages autour de la base. La forte présence de la gendarmerie, déployée dans un périmètre large de 25 km appuyée par des renforts zonaux, a permis une régulation de ces infractions et leurs verbalisations systématiques.

Le grand rassemblement n'a provoqué aucune évolution particulière de la délinquance. Le travail de la gendarmerie a été salué à plusieurs reprises par les élus des communes alentour.

Hygiène

Les déjections ont constitué la principale difficulté pour la population et ont représenté l'essentiel des signalements. Des initiatives ont été prises en la matière. Par rapport à 2017, le nombre de cabines de toilettes mises à disposition sur le site a été augmenté : 120 cabines au lieu de 100. Une zone dédiée a été reconduite avec un périmètre étendu. Des équipes de nettoyage de « Vie et Lumière » sont restées sur la base après le départ des pèlerins afin de nettoyer la base et les communes voisines. Bien que le phénomène ait été difficile à endiguer, des verbalisations ont été réalisées.

Bilan pour la zone « Natura 2000 »

La préservation de l'environnement a été l'une des principales attentions des services de l'État.

L'ensemble de la zone « Natura 2000 » a été protégée par des barrières et signalée par des panneaux. Des patrouilles diurnes et nocturnes ont été effectuées par la direction départementale des territoires (DDT), l'office national de forêt (ONF), l'office français de la biodiversité (OFB) mais aussi la gendarmerie, appuyée par le renfort de la garde républicaine à cheval.

La DDT a effectué des prélèvements avant et après la manifestation afin d'apprécier l'impact des rejets éventuels sur la qualité des eaux de surface. Les zones identifiées comme particulièrement sensibles ont fait l'objet d'une interdiction temporaire d'utilisation grâce à la pose d'obstacles (grumes) afin d'éviter toute intrusion de véhicules à moteur.

État de la base

Les opérations de nettoyage à l'intérieur du site et à l'extérieur, auxquelles l'association « Vie et Lumière » s'était engagée, ont débuté le 10 septembre, ainsi que la remise en état de la base. Ce nettoyage a été efficace sur la base. Par ailleurs, le nettoyage par les équipes de l'association des déjections à l'extérieur de la base a également été réalisé. Certains dégâts agricoles constatés ont donné lieu à une indemnisation du propriétaire par Vie et Lumière.

L'état des lieux réalisé a montré que le site est restitué dans un état de propreté satisfaisant.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Amélia Guyot : 06 18 36 20 07

Carla Morel : 06 26 18 61 52

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle